

Sujet: [INTERNET] INCINERATEUR BIO MASSE

De :

Date : Wed, 4 Nov 2020 22:40:27 +0100 (CET)

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

MONSIEUR LE PREFET

Nous assistons depuis ces dernières décennies à l'accélération de l'industrialisation agricole de nos campagnes. Disparition des talus, des arbres, des bosquets, des buissons, des zones humides. On peut admettre la nécessité de produire plus pour nourrir la population et permettre de meilleurs revenus aux agriculteurs mais ces derniers temps une transformation radicale de notre environnement se fait jour, sous couvert d'écologie ou de bio énergie. Nous voyons apparaître des cheminées, des cuves, des serres démesurées dans notre beau paysage breton. Conscient néanmoins que nos habitudes de vie (dites modernes) génèrent des déchets et qu'un recyclage intelligent et éventuellement lucratif est nécessaire cela doit se faire dans le respect scrupuleux de l'environnement et des citoyens qui y sont nés, qui y vivent, y travaillent ou qui s'y installent pour un repos mérité. Pour avoir connu en un temps révolu, les bocages Plouhatins, nous constatons impuissant le bouleversement de notre site (dit remarquable). Concernant l'incinérateur nous sommes inquiets et opposés à ce nouveau projet de développement, demeurant dans la zone concernée nous craignons les pollutions de l'air du fait de l'incinération de bois de classe B qui n'était pas prévu. Nous avons eu déjà à subir des nuisances du fait de vent sud ouest (odeur acide) une erreur ou un essai malencontreux !!! Qu'en sera-t-il avec le bois classe B, cette zone est située à 800 m de la mer et entourée d'habitations, d'une maison médicalisée, d'un super marché et de parcelles humides. Si l'on tient compte du principe de précaution ; est ce PRUDENT ?

FAIT à PLOUHA

LE 04 11 2020